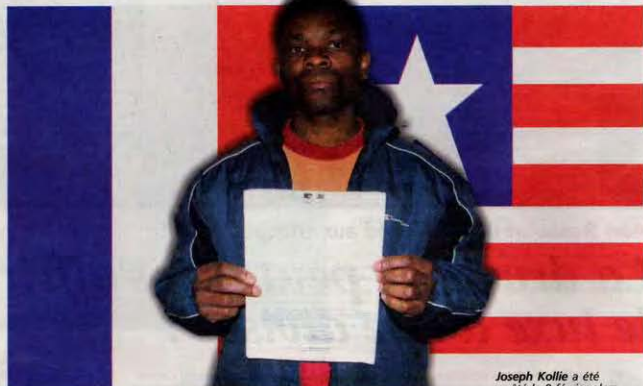


MOI, JOSEPH KOLLIE, ARRÊTÉ À BESANÇON ET EXPULSÉ

Etudiant assidu à la fac de lettres de Besançon depuis 2002/2003, Joseph Kollie a quitté son pays, le Liberia, pour fuir la mort qui le menace. Il cherchait asile en France... elle l'a rejeté



Joseph Kollie a été arrêté le 8 février alors qu'il se rendait à la fac puis conduit à Roissy.

Le couperet est tombé mercredi 8 février peu avant 11h : alors que Joseph allait à la fac, il a été arrêté par la police de l'air et des frontières en pleine rue. Il a ensuite été conduit à Roissy en zone de rétention avant de passer devant le tribunal de grande instance de Melun et d'être expulsé dès vendredi matin.

Près de 300 personnes se sont une nouvelle fois mobilisées jeudi 9 février devant la préfecture de Besançon bloquant la cir-

culatation pendant plus d'une heure. Une délégation de quatre personnes a été reçue.

"Quel choc, cette arrestation. Quelle hypocrisie et quel cynisme : depuis quand la préfecture se soucie des conditions de famille des personnes qu'elle expulse ? (ndlr : la préfecture a justifié sa

décision par le fait que la famille de Joseph avait besoin de lui...). Il faut faire du chiffre avec les expulsions, c'est tout. Nous sommes tous consternés", indiquait un membre du comité de soutien.

COUP DE THÉÂTRE. vendredi 10 février : on apprend que Joseph, 40

ans, a été mis dans un avion parti à 8h. Un départ rapide alors qu'il disposait de cinq jours au plus pour préparer sa défense afin de passer devant le tribunal de grande instance de Melun. C'est la procédure. "Tout a été très soudain et nous avons appris la nouvelle par le biais d'une association, la CIMADE (1),

Cette annonce a été une dévastation totale pour les membres du comité de soutien. Et les étudiants ont été très choqués. Nous avions eu Joseph au téléphone le jeudi

LA PRÉFECTURE A DIT "RETOUR AU LIBERIA"

Après plus d'un an d'attente sur le sujet, la préfecture du Doubs a enfin rendu sa copie en précisant qu'elle "avait saisi l'Ambassade de France qui a finalement confirmé que les craintes alléguées par Joseph Kollie ne sont pas fondées et a souligné qu'il était important qu'il puisse rapidement rejoindre son épouse et ses trois enfants au Liberia. L'ambassade a également précisé que Joseph Kollie en tant que francophone et professeur de français, est très attendu dans son pays qui a besoin de forces vives pour sa reconstruction". C'est pourquoi, la préfecture a fait arrêter Joseph le 8 février.

Rapportons que Joseph est menacé de mort là-bas et on peut quand même s'interroger sur la sécurité dans ce pays puisque l'ambassade de France a elle-même été évacuée en août 1990 pour s'installer à Abidjan en Côte d'Ivoire. De plus, sur le site français www.diplomatique.gouv.fr, il est fait état "de conditions précaires de sécurité". Tout reste à faire dans ce pays encore instable en dépit d'une nouvelle présidente, Ellen Johnson Sirleaf.

● ● ● après-midi et il devait nous rappeler le soir mais nous n'avons eu aucune nouvelle", indique un membre du comité de soutien.

L'organisation déplore certains propos que la préfecture a tenus vendredi vers 17h30 : "Joseph Kollie est bien arrivé dans son pays". "Comme si elle se souciait de son sort", conteste le comité de soutien qui ajoute : "Ce n'était que mensonge puisqu'après avoir rejoint Bruxelles vendredi matin, son avion pour le Liberia ne partait qu'à 15h30. Il ne pouvait donc pas être arrivé à 17h30. Nous le savons puisque Joseph nous a appelés rapidement à midi pour nous dire que son vol de 10h50 était retardé à 15h30".

Depuis ces événements, le comité reste sans nouvelle de Joseph qui lors de son coup de téléphone éclair a remercié "toutes les personnes qui m'ont aidé. Je ne vous oublierai pas. Cette fois, je pars".

MENACÉS. Etudiant en biologie, Joseph Kollie avait dû arrêter ses études à cause de la guerre qui a

éclaté dans son pays en décembre 1989. Puis, disposant d'une licence de français, il a décidé d'enseigner la langue à l'université pour survivre. En 1997, il s'est rallié au parti de l'unité dirigé par Ellen Johnson Sirleaf. Mais aux élections de 1997, c'est le patriotisme national qui l'emporte. "A partir de là, l'opposition a connu des persécutions et certains ont été torturés", explique Joseph. Lui-même détenu, il a subi de longs interrogatoires et a été forcé de boire une boisson dont il ignore encore la composition. Dans le même temps, l'université de Monrovia (capitale du Liberia) est envahie et infiltrée par la milice du président au pouvoir car ses étudiants se sont mobilisés pour aider des journalistes arrêtés. En 1998, des militaires se sont présentés chez Joseph absent. A son retour, il ne pouvait constater le décès de son père et de son fils, âgé de 10 ans.

CLANDESTINITE. Quatre années passent... Joseph a profité d'une coopération avec la France pour quitter

le Liberia : il est arrivé à Besançon en juillet 2002. Il effectue d'abord un stage puis entame des démarches pour s'inscrire à la fac en septembre 2003. Il fait sa première demande de droit d'asile mais elle est refusée comme son recours. "Puis, c'est la dégringolade", précise Pierre Couchoy, membre du comité de soutien. Il est hébergé à l'asile de nuit des Glacis d'où il est éjecté en décembre 2004. "Les autorités lui refusent les papiers mais le tolèrent sur le territoire. Dans ces conditions, il ne peut pas vivre ni travailler". Depuis, c'était la vie au jour le jour. Il était hébergé chez les us et chez les autres et survivait avec quelques tickets de restaurant. Joseph vivait sans papier à Besançon mais suivait assidûment les cours d'anglais à la fac. Malgré les difficultés et jusqu'à maintenant, il avait réussi ses examens mais ne pouvait pas les valider car son inscription n'était pas officielle du fait de sa clandestinité.

ESPOIR ET AMERTUME. "Je vis chaque jour dans la crainte d'être embarqué,

c'est une torture psychologique" nous confiait-il quelques jours avant son arrestation. "C'est difficile d'étudier sereinement et de vivre en dépendant des autres. Je veux rester ici le temps que ça se règle au Liberia mais après je veux retourner dans mon pays. Il est dangereux d'ailleurs, l'ambassade de France a démenagé en Côte d'Ivoire... La nouvelle présidente a besoin d'aide : il y a 85% d'analphabète et autant de chômage", témoigne Joseph. Il ne comprend d'ailleurs pas la position française : "J'ai promu la langue française pendant des années à l'université de la capitale libérienne et je n'ai aucune reconnaissance en France. Je vois un pays qui se désintéresse de ceux qui l'étudient", déplore-t-il. Déçu, il n'exhaupte pas à arrêter d'enseigner le français à son retour au pays.

Sandra MASSON

(1) - Basée à Paris avec une antenne bisontine, elle est habilitée à rendre visite aux expulsés dans le centre de rétention.

En savoir plus

Assez actif, le comité de soutien de Joseph Kollie a organisé manifestations, pétitions, sittings... Depuis octobre 2005, il faisait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière. Site : www.rose.org/soutienjoseph/

Ils ont manifesté pour lui

APRÈS LE 1^{er} FÉVRIER, la foule des manifestants s'est de nouveau réunie jeudi. Parmi elle, Louis-Saïd, 21 ans, "C'est injuste ce qui arrive à Joseph Kollie. Il y a assez de place ici et en plus, il faisait des études pour s'en sortir. La France a les moyens de l'aider". Même amerturne chez Antoine, 21 ans, "La France a une politique d'immigration sélective mais pourquoi on choisit les êtres humains ? Au nom de quel ? Et puis, il y avait d'autres moyens à employer que la force".

Vendredi 10 février, en guise de protestations, des étudiants se sont mobilisés à la fac de lettres et ont participé à divers débats sur le sujet de l'immigration. Ils ont aussi façonné des banderoles et distribué des tracts aux Bisontins. D'autres actions sont à venir : un rassemblement est prévu vendredi 17 février à 17h devant la préfecture.

